

bulletin federal

JOURNAL DE LA FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DE L'U.D.B.

NUMERO 1 - MAI 1978

PRESENTATION DU
JOURNAL

LA FETE DU PIB

LA FETE FEDERALE

LES DECISIONS DU
CONGRES FEDERAL

Le congrès fédéral a décidé de sortir régulièrement un journal. En voici le premier numéro. Il a l'ambition d'être un lien entre les camarades, d'être la vitrine de la fédération. Même sous sa forme modeste actuelle, il nous rendra de grands services. Les textes importants, tels les décisions du congrès, y trouveront leur place. Les cellules pourront y proposer des idées, apporter des suggestions. Un courrier des lecteurs permettra de répondre à des questions pouvant intéresser un certain nombre de militants.

Le contenu de ce journal sera ce qu'en feront les camarades, dans le fond comme dans la forme. Je demande à ceux qui ont des talents de dessinateurs de se faire connaître. Des dessins valent parfois mieux que de longs textes et peuvent rendre plus lisibles des écrits difficiles.

Le journal sera adressé aux camarades à jour de cotisation, sauf le premier numéro, dont la diffusion sera plus large. Mais cela coûte cher, 250 F. Il sera financé par la fédération. Une souscription est ouverte qui permettra, n'en doutons pas, de nous en tirer.

Il manque un nom au journal. Je demande aux camarades de faire preuve d'imagination pour me proposer des titres, en français et en breton. Je ne peux pas promettre un voyage sur la lune à celui ou celle dont la proposition aura été retenue, ni même une réduction de cotisation. Il ou elle aura au moins la certitude de passer à la postérité, ce qui est aussi appréciable, et moins coûteux.

Voici mon adresse, pour toute proposition de texte, dessin, titre :

- Bernard LE BLAVEC, 23 bis rue Petite Biesse 44200 Nantes

Et celle du trésorier fédéral, pour la souscription :

- Gilles BARRILLOT, La Rue Jean - Saint André des Eaux 44600 Saint Nazaire.

FETE FEDERALE -

Une fête sera organisée fin juillet à Batz sur Mer. Elle aura un double but : de propagande et financier. Il importe qu'elle soit un succès. L'expérience que nous avons acquise à la fête du Peuple Breton nous permettra de faire de cette fête fédérale un succès, n'en doutons pas, mais nous devons aussi prendre les moyens de cette réussite. Voici le programme, dans ses grandes lignes :

- + artistes (Youna Trévien et Claude Besson sont pressentis)
- + fest noz
- + kermesse, avec jeux, animations. Trop peu de propositions ont été faites à Gilles Barrillot. Il faut que les gens aient envie de revenir l'année prochaine, ce qu'ils ne feront pas s'ils s'ennuient. Un jeu, cela peut être une pêche à la ligne, un casse

boite, etc. D'autre part, la préparation de cette fête nécessitera la mobilisation d'un nombre important de camarades. C'est aussi l'occasion de mettre dans le coup des sympathisants. S'inscrire auprès de Gilles Barrillot.

ABONNEMENT DES MILITANTS AU PEUPLE BRETON ET A POBL VREIZH -

Avant le congrès national, 55 camarades de la fédération de Loire-Atlantique étaient abonnés au Peuple Breton, alors que nous sommes 150 inscrits. Ce chiffre est ridiculement faible. Apparemment beaucoup d'entre nous ne sont pas encore convaincus de l'importance de notre presse dans le combat que nous menons. Le nombre global de journaux vendus en Loire-Atlantique est en augmentation. Cela est rassurant mais nettement insuffisant. Nous aurons l'occasion, au cours de cette année, de faire des propositions pour accroître le nombre de militants abonnés, et donc, de journaux vendus dans notre coin de Bretagne, mais il n'est pas interdit de commencer dès maintenant.

FETE DU PEUPLE BRETON - 24 - 25 juin -

Un voyage en car est organisé au départ de Nantes pour se rendre à Morlaix à l'occasion de la quatrième fête du Peuple Breton. Le départ est prévu place du Champ de Mars le samedi 24 juin à 7 h. Retour prévu vers 1 h la nuit du dimanche au lundi. Des arrêts pourront être organisés sur l'itinéraire, notamment à Pontchâteau et La Roche Bernard.

Le prix du voyage aller-retour est fixé à 40 F par personne, avec possibilité de réduction à 25 F pour les enfants. Militants et sympathisants sont conviés à s'inscrire le plus tôt possible auprès de Jean François Guillouziec 20, quai Henri Barbusse 44000 Nantes, en retournant le bulletin ci-dessous dûment rempli accompagné du règlement par chèque.

Un car partira également de Saint Nazaire.

NOM..... PRENOM
ADRESSE.....
NOMBRE DE PERSONNES
CI-JOINT UN CH7QUE DEFRANCS.

COMMISSION MOYENS

COTISATIONS -

Maintien de la pratique actuelle : payer trimestriellement sa cotisation au responsable de cellule. Le responsable de cellule doit collecter l'ensemble des cotisations de ses adhérents. Pour les nouveaux adhérents, établir le contact et collecter la cotisation le plus rapidement possible. Une réunion trimestrielle de secteur sous forme de vin d'honneur permettra la mise à jour de tous les adhérents et favorisera les contacts.

ADOPTE - POUR 17 CONTRE 9 ABSTENTION 7

Le comité fédéral est chargé de mettre en place, au cours de l'année, une procédure qui permettra de mettre à jour le fichier des adhérents. Pour cela, il décidera auparavant des critères qui permettront éventuellement de constater les démissions.

ADOPTE - POUR 18 CONTRE 8 ABSTENTION 6

PUBLICITE -

Le congrès mandate le responsable presse pour fournir à chaque cellule ou section un dossier publicité.

REFUSE

Le congrès mandate les cellules pour que celles-ci fassent au moins un contrat publicité par an.

REFUSE - POUR 10 CONTRE 19 ABSTENTION 3

Remplacé par le texte suivant :

La publicité à paraître dans le PB constitue un apport non négligeable à notre trésorerie fédérale puisque 30% des montants des contrats réalisés lui reviennent. Le congrès décide de faire un effort particulier dans ce sens. Il nous faudra, dans un premier temps, constituer un fichier des entreprises ayant déjà passé des contrats dans divers journaux bretons en particulier et militants en général.

Le congrès donne mandat au responsable presse pour trouver un camarade "disponible" qui se chargerait de la prospection systématique de ces entreprises et qui pourrait également effectuer un contrôle sur les dépôts fournis par Hachette.

ADOPTE

SPECTACLES -

Etant donné que les tournées fédérales peuvent être un moyen financier de propagande intéressant, le congrès décide d'en organiser au moins une par an.

ADOPTE - POUR 33 UNANIMITE

Le congrès mandate le trésorier pour prospecter les salles disponibles dans la fédération.

ADOPTE - POUR 31 ABSTENTION 2

Chaque cellule, sous contrôle du trésorier fédéral, organisera au moins une action financière par an (spectacle, fest noz, projection, etc.)

ADOPTE - POUR 33 UNANIMITE

Compte tenu de l'impossibilité dans certaines localités d'obtenir des salles, en raison du sigle UDB, le congrès mandate l'équipe trésorerie pour établir un statut d'association culturelle en remplacement des groupements existants.

ADOPTE - POUR 27 CONTRE 4 ABSTENTION 1

CELLULES

Tous les frais internes de fonctionnement des cellules seront pris en charge par la fédération. Le résultat de toute action financière des cellules sera versée intégralement à la trésorerie fédérale.

ADOPTE - POUR 16 CONTRE 13 ABSTENTION 6

STAND ITINERANT

Le congrès mandate la cellule de Saint Nazaire pour présenter son projet.

ADOPTE - UNANIMITE

BAZARS

Actuellement, il y a deux bazars en Loire-Atlantique :
- l'un, dont le stock marchand est largement suffisant et qui pourrait être réduit à 2000 F, prix marqué sur les articles. La réduction conduirait à ce que la fédération possède ce stock de 2000 F.
- l'autre, qui est d'environ 1000 F, dont 300 appartiennent à la fédération.

La fédération doit porter ces deux bazars au même niveau en adoptant un plafond de 2000 (deux mille francs) de valeur marchande pour chacun des stocks.
Pour cela, le bureau fédéral procèdera à la diminution à 2000 F de la valeur du premier bazar et contrôlera la progression de l'autre qui sera porté aux 2000 F voulus grâce aux 15% de ristourne sur les ventes du premier bazar.
Ces mesures auront pour conséquences :
1 - Une gestion saine et simplifiée des deux bazars.
2 - A terme, une rentrée effective de 15% sur les ventes réalisées dans les caisses de la fédération.

ADOPTE - POUR 27 CONTRE 6 ABSTENTION 2

ELECTIONS

Le congrès mandate le trésorier fédéral pour bloquer tous les mois un pourcentage du solde mensuel fédéral en vue des élections, dans le cadre d'un budget prévisionnel à établir pour août 78

REFUSE

Des actions spécifiques seront engagées pour financer les élections à venir (spectacles, souscriptions, etc) de manière à ne pas paralyser le budget fédéral (moyens de propagande).

ADOPTE - POUR 32 CONTRE 1 ABSTENTION 2

FETE FEDERALE

Le congrès mandate le BF pour déterminer l'opportunité d'organiser les fêtes fédérales en saison ou hors saison.

ADOPTE

COMMISSION STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

ORIENTATION (stratégie de développement)

La stratégie de développement de la fédération ne peut découler de la fixation d'objectifs idéaux tels que la création de cellules ou sections ici ou là, sur lesquels un accord de principe peut être acquis à peu de frais.
L'effort de création de nouvelles cellules ou sections se fera par priorité vers les secteurs où la presse du parti compte un nombre intéressant d'abonnés. Le recensement permanent de ceux-ci doit être assuré par le responsable presse fédéral, et suivi par le BF.

Le développement des abonnements implique une bonne couverture du département en dépôts, et plus encore un contenu de notre presse qui réponde à l'attente de la population locale. Cette attente ne sera comblée que si notre fédération exprime régulièrement dans la presse du parti - comme dans la presse en général - la réalité de la vie du peuple breton en Loire-Atlantique.

L'effort à faire doit donc porter en priorité sur la connaissance effective de cette réalité, qui est celle de la lutte des classes sur le territoire de notre fédération : la lecture de la presse syndicale et locale, l'engagement personnel dans les syndicats et associations, la tenue de fichiers et de dossiers sur les entreprises, les secteurs économiques et les conflits, sont des moyens indispensables de cette connaissance du milieu. Celle-ci servira de base à l'analyse politique dans les structures de base et de la fédération, à la rédaction de communiqués pour la presse locale et d'articles pour la presse nationale. Les stratégies et les perspectives de développement dépendront aussi d'une analyse réelle de la situation concrète du peuple breton, priorité logique pour un parti de travailleurs.

ADOPTE - UNANIMITE - 3 abstentions

JOURNAUX

Criée

Les ventes à la criée, pour l'essentiel, ne sont dues qu'à trois ou quatre cellules en moyenne, et se maintiennent au niveau très faible de 136 numéros par mois environ.
A l'évidence, nous resterons inconnus de la masse des travailleurs tant que nous ne serons pas massivement présents avec notre presse sur les marchés, les foires, les fêtes ou manifestations diverses, les matches sportifs, etc.
Fort de ces constatations, nous nous fixons pour l'année à venir l'objectif minimal de 500 Peuple Breton vendus à la criée chaque mois.

Pour cela, il conviendra, en milieu rural principalement, de concerter et de coordonner notre présence aux principaux rassemblements populaires (essentiellement marchés, foires, kermesses, festoù noz).

A Nantes et Saint Nazaire, cette présence sera complétée par l'organisation systématique du porte à porte en cités étudiantes, dans un premier temps, en cités urbaines ensuite.

Le congrès fait siennes les propositions ci-dessus.

ADOpte - UNANIMITE - 1 ABSTENTION

Dépôts et abonnements -

En matière de dépôts de journaux, il subsiste un véritable désert à l'est d'une ligne Nantes-Redon et au sud de la Loire jusqu'aux confins du département.

Notre objectif sera donc de créer au cours de cette année des dépôts dans les principales localités de ce territoire immense, sous la responsabilité des cellules ou de camarades "mobiles" du fait de leur emploi, et sous contrôle du responsable presse.

Soutenus éventuellement par le tirage d'une affiche de promotion mensuelle (du type de celles utilisées actuellement par la cellule d'Angers), nous nous fixons comme objectif d'atteindre la moyenne mensuelle de 200 Peuple Breton vendus en dépôts (hors Hachette et gares).

Notre souci est d'accroître le nombre des abonnés afin d'assurer la stabilité financière de notre journal. Outre cet effort quotidien, les cellules devront mettre en place un fichier de personnes à prospecter par l'envoi épisodique de journaux invendus.

Le congrès mandate les responsables presse pour contrôler la diffusion de notre presse dans les dépôts Hachette de Nantes et dans les gares.

ADOpte - UNANIMITE - 1 ABSTENTION

BULLETIN FEDERAL -

Le congrès a constaté de notre action depuis le dernier congrès fédéral a mis en évidence une carence importante qui entraîne déjà, et entraînera de plus en plus, un manque de dynamisme et d'efficacité dans le combat que nous menons ici, en Loire-Atlantique.

Il nous constatons en effet un défaut d'information au niveau fédéral, de sorte que chaque camarade, militant d'une cellule déterminée, n'a pratiquement d'information sur l'action des autres cellules et de la fédération en général, que par son responsable et par la presse locale en certaines occasions.

La presse locale, avec ses "oublis", ses caprices, sa censure même, ne nous satisfait pas et notre action dans cette direction ne peut guère porter ses fruits.

Par contre, si nous nous tournons vers nous-mêmes pour analyser l'information que reçoit chaque camarade dans sa cellule, nous constatons qu'elle est partielle, et qu'elle le sera d'autant plus que nous étendrons notre action, qu'il se passera chaque jour des événements auxquels nous prendrons part, et ce aux quatre coins de la fédération.

Alors, il nous faut un autre véhicule à cette information, et ce véhicule sera notre bulletin fédéral mensuel.

Pratiquement, il sera animé par le secrétaire fédéral et son équipe, et envoyé à tous les militants à jour de cotisation dans la semaine suivant chaque comité fédéral (la liste des destinataires sera faite par le secrétaire en liaison avec les responsables de cellule).

Son financement sera pris en charge par la trésorerie fédérale qui devra se doter des moyens nécessaires pour y subvenir, en aucun cas un système d'abonnement : cf A. E. a été expédié à tous les militants.

Ce n'est pas remplacer le rôle de la cellule que de dispenser cette information directement auprès des camarades, mais c'est au contraire lui apporter un outil efficace dans son travail.

ADOpte - UNANIMITE - 1 ABSTENTION

STRUCTURES DE LA FEDERATION -

Concernant le 1/10ème environ du nombre total des adhérents de l'UDB, pour 1/4 de la population bretonne résidente et 1/5 du territoire national, la fédération de Loire-Atlantique ne remplit pas actuellement - sauf exceptions très localisées - les conditions de densité militante inséparables d'une organisation et d'un travail exclusivement en cellules.

Structurée cependant selon ce modèle, elle éprouve des difficultés excessives à assurer :

- a) un réel débat démocratique à la base du parti (cf. élaboration du PDB, préparation des comités fédéraux et des congrès)
- b) un soutien effectif aux cellules débutantes ou temporairement déficientes ;
- c) la formation progressive de nouveaux camarades aux responsabilités (la formation en stage ne supprime pas la nécessité d'une formation sur le tas à des responsabilités précises) ;
- d) une analyse économique, sociale et donc politique suivie, et pas seulement anecdotique, des divers "secteurs" du territoire fédéral présentant une certaine unité ;
- e) le fractionnement en temps utile des cellules devenues "obèses" (au critère de nombre de camarades justement posé par le congrès national de 1976 doivent implicitement être ajoutés d'autres critères, pour former une vraie nouvelle cellule : relative homogénéité du milieu géographique ou socio-professionnel représenté, formation préalable minimale des camarades appelés à en prendre la responsabilité, ...)

Sans toutefois tomber dans le travers qui consisterait à attribuer à la seule structure les vertus ou les défauts qui sont parfois ceux des militants (inaptitude à certaines responsabilités, motivation encore insuffisante pour accepter d'en assumer, formation ou soutien insuffisant, ...) on peut donc estimer qu'en l'état actuel des choses, le fonctionnement de la fédération serait amélioré, et les potentialités militantes mieux utilisées, par la mise en place de sections, conçues comme un regroupement politique de base et/ou un vivier de cellules.

En conséquence, le congrès fédéral décide :

Les adhérents de la fédération de Loire-Atlantique seront en principe regroupés en sections, à compter du 1er janvier 1979 au plus tard.

Le choix définitif, la configuration des sections, ainsi que la redéfinition des cellules à maintenir ou à créer en leur sein, seront déterminées en assemblée fédérale, après diffusion et discussion d'un projet élaboré par le BF, et de projets proposés par les actuelles cellules. Le calendrier précis de réalisation sera fixé par le comité fédéral de juin 1978, sur proposition du bureau fédéral.

À l'appui de leur projet de restructuration, le BF et éventuellement les cellules définiront les perspectives de développement de la nouvelle organisation et les priorités qu'elles impliquent en matière de propagande. Ces perspectives seront soumises à l'assemblée fédérale de restructuration. Le responsable fédéral rendra compte de leur réalisation dans ses rapports aux comités et congrès fédéraux.

À compter de la mise en place des sections, les bureaux et assemblées de section seront responsables en première instance de la création, de la vie et du développement des cellules sur leur secteur de compétence.

ADOPTE - 20 POUR

Le texte contradictoire, tendant à conserver l'organisation actuelle a été rejeté, n'ayant rassemblé que 12 voix.

FORMATION -

Sous la responsabilité du BF, l'équipe technique fédérale organisera des journées de formation portant notamment sur :

- l'accueil des nouveaux adhérents (histoire, organisation, fonctionnement du parti) ;
- l'histoire et l'économie de la Loire-Atlantique ;
- l'introduction à l'analyse marxiste de l'économie ;
- les structures et la vie administratives municipales et départementales ;
- le centralisme démocratique

ADOPTE - UNANIMITE - 2 ABSTENTIONS

CONGRES NATIONAL EN LA -

Le congrès fédéral de Loire-Atlantique demande que le prochain congrès national ait lieu en Loire-Atlantique. Une commission de préparation sera mise en place dès qu'une décision positive aura été prise.

ADOPTE - UNANIMITE - 2 ABSTENTIONS

Le congrès mandate le bureau fédéral pour la mise en place, en fonction de l'actualité et des nécessités, de commissions sur divers sujets d'étude, d'ici le prochain congrès (santé, agriculture...) et ce, au vu du programme qui sera élaboré par le parti.

ADOPTE

Le congrès décide la mise en place d'un poste moyen, sous la responsabilité du trésorier fédéral.

ADOPTE

COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES

La fédération de Loire-Atlantique a eu jusqu'à présent une action trop superficielle. Nous discutons facilement de sujets divers, mais nous sommes trop souvent absents ce qui se passe autour de nous, et donc des préoccupations des travailleurs qui nous entourent.

Les groupes de base de la fédération (sections - cellules) doivent avoir comme préoccupation ou constante de coller à la réalité. Les groupes de base sont constitués de camarades qui ont des centres d'intérêt et des activités divers. Certains s'intéressent à la culture, d'autres à l'aménagement des quartiers, au logement, à la santé, etc. et ont des compétences professionnelles pouvant servir à l'UDB. Un certain nombre de camarades sont militants dans des syndicats, sont conseillers municipaux, font partie de commissions extra-municipales.

L'action dans les organisations démocratiques qui constituent la trame de la vie publique constituera la priorité dans l'action de l'UDB. Il est bien évident que le travail dans ces organisations ne ralentit pas ce que nous faisons déjà au nom de l'UDB. Il s'agit de deux facettes du même travail.

Le congrès fédéral rappelle le rôle fondamental de la lutte syndicale qui est le moyen privilégié de contact et d'implantation parmi les travailleurs. Le congrès incite fortement les militants à se syndiquer, sauf impossibilité, et à prendre des responsabilités.

Le congrès affirme la nécessité de la coordination entre les syndicalistes de l'UDB pour donner une dimension bretonne au combat syndical.

Les structures de base aideront les conseillers municipaux dans leur travail, par la présence aux séances publiques, l'élaboration de textes que les conseillers pourront lire, l'étude de certains dossiers. Un texte a été rédigé cette année dans la fédération pour organiser une commission des élus. Cette commission sera mise sur pied avant le prochain congrès, sous la responsabilité du responsable des affaires extérieures. Les structures de base détermineront elles-mêmes les priorités de leur action.

ADOPTE - UNANIMITE - 4 ABSTENTIONS

ELECTIONS -

Considérant notre stratégie de développement en Loire-Atlantique, le support politique important de ces élections (pourcentage de voix, propagande), la nécessité de s'affirmer électoralement, le coût relativement faible de ces élections :

- le congrès décide de présenter le maximum de candidats là où nous sommes présents politiquement compte tenu des moyens financiers.
- Le congrès mandate le CF pour lister les cantons où il y aura une élection, les candidats (hommes et femmes) susceptibles d'être les meilleurs candidats, et assurer leur formation, établir un programme de propagande électorale tenant compte des réalités locales.

ADOPTE - 36 POUR - 1 CONTRE -

Dans la mesure où le parti présentera des candidats, la fédération demande à être représentée sur cette liste proportionnellement à son implantation dans le parti.

ADOPTE - 15 POUR - 11 CONTRE

QUITUS DU BUREAU FEDERAL SORTANT -

PAGE 10

LE BLAVEC - ACCORDE
LE GLAND - REFUSE
PERVEZ - REFUSE
COCHER - REFUSE
BARRILLOT - ACCORDE

Un quitus indicatif a été donné à JF GUILLOUZIC, qui a remplacé A. COCHER en cours d'année.

ELECTION DU RESPONSABLE DE FEDERATION -

Michel FRANCOIS - 25 voix - Elu
Bernard LE BLAVEC - 11 voix
1 bulletin nul

ELECTION DU BUREAU FEDERAL -

5 candidats pour 4 postes. Ont obtenu :

JF. GUILLOUZIC - 35 - Elu
B. LE BLAVEC - 36 - Elu
J. L'HERITIER - 5 - Non élu
G. BARRILLOT - 31 - Elu
A. OLIVIER - 35 - Elu

RESPONSABILITES AU BUREAU FEDERAL -

Responsable : Michel FRANCOIS
Secrétaire : Bernard LE BLAVEC
Responsable des affaires extérieures : Alain OLIVIER
Responsable presse : Jean François GUILLOUZIC
Responsable trésorerie : Gilles BARRILLOT.